

TREMPLIN

Le cheminement Tremplin est composé de programmes de transition visant à aider les étudiants à atteindre leur plein potentiel scolaire ou à obtenir certains préalables pour le programme auquel ils souhaitent s'inscrire. En combinant un cours obligatoire sur les stratégies d'apprentissage, divers cours propres au programme, des cours d'enseignement général, de rattrapage et d'introduction, le cheminement Tremplin aide les étudiants à atteindre leur potentiel et les prépare à réussir leurs études postsecondaires. Le cheminement Tremplin dure généralement une ou deux sessions.

TREMPLIN VERS LES SCIENCES

Ce programme d'une ou deux sessions est destiné aux étudiants qui désirent poursuivre des études en sciences, mais à qui il manque un ou plusieurs cours préalables en sciences (option technique et scientifique ou option sciences, mathématiques 506, chimie 504 et physique 504).

Au moment de déposer leur demande d'inscription, les étudiants doivent posséder un bon dossier scolaire et avoir des notes de 70 % ou plus dans tous les cours préalables du programme de sciences auquel ils sont actuellement inscrits ou qu'ils ont terminé. **Les étudiants qui ont échoué ou qui sont en train d'échouer à ces cours préalables ne sont pas admissibles à ce programme.**

La priorité sera accordée aux étudiants à qui il manque un maximum de deux cours préalables. Veuillez noter que les étudiants doivent avoir réussi les cours techniques et scientifiques à option ou les cours à option en sciences, ainsi que le cours de mathématiques 406, pour être admissibles au cours de mathématiques 506, et qu'ils doivent avoir réussi les cours de sciences et de sciences et de l'environnement (558 402) ou de sciences environnementales et technologie (558 404) pour être admissibles au cours de chimie 504 et de physique 504.

Les étudiants du programme Tremplin vers les sciences suivent des cours d'enseignement général, un cours de techniques d'étude (stratégies de réussite en sciences) ainsi que les cours préalables manquants au besoin. Ils doivent réussir le cours de techniques d'étude et les cours préalables afin de rester dans le programme Tremplin vers les sciences à la deuxième session ou de passer dans le programme de leur choix. Ils doivent obtenir 70 % ou plus dans leurs cours préalables et un minimum de 60 % dans les cours avancés pour être admissibles au programme de sciences.

TREMPLIN VERS LES TECHNIQUES POLICIÈRES

Ce programme d'une durée de deux sessions est destiné aux étudiants qui souhaitent intégrer le programme de Techniques policières, mais qui ne satisfont pas à toutes les exigences pour être immédiatement admis. Au cours de la première session, les étudiants suivent des cours d'enseignement général, un éventail de cours de première année en Techniques policières et un cours d'exploration de carrière. Le but de ce cours est de les aider à explorer leurs intérêts professionnels et d'améliorer leurs compétences scolaires.



TREMLIN VERS UN PROGRAMME PROFESSIONNEL

Ce programme d'une ou deux sessions se concentre sur la préparation des étudiants à intégrer le programme professionnel de leur choix. Ils acquièrent les compétences nécessaires à la réussite de leurs études au cégep. Les étudiants peuvent terminer les cours préalables manquants ou améliorer leur dossier scolaire afin de satisfaire aux conditions d'admission d'un programme professionnel particulier. Au cours de la première session, ils suivent des cours d'enseignement général, un éventail de cours de première année du programme professionnel, tous les cours préalables manquants et un cours d'exploration de carrière. Le but de ce cours est de les aider à explorer leurs intérêts professionnels.

COMMENTAIRES DE NOS ÉTUDIANTS

« Le programme Tremplin m'a appris à étudier. Il m'a enseigné à me préparer et à donner un sens à toute situation où je serais bombardé de grandes quantités d'informations, une situation courante dans de nombreux cours lors de mes études en physique. Il m'a appris à réfléchir, et à donner la priorité à mes études. »

— Reuben War, 2010

Actuellement : B. Sc. (physique), Université McGill

« Le programme Tremplin m'a vraiment bien préparé pour l'université en m'apprenant à m'organiser et à étudier longtemps à l'avance. J'ai utilisé les techniques que j'ai apprises dans ce programme (techniques d'étude et mon cours de physique en particulier) non seulement pour l'école, mais aussi pour tout ce que je faisais dans ma vie quotidienne. »

— Moneeb Durrani, 2011

Actuellement : Baccalauréat en génie chimique, Université McGill

Équipe masculine de badminton de McGill



CE
PROGRAMME
EST
POUR VOUS
SI...

- Vous souhaitez obtenir des cours préalables pour intégrer un autre programme de cégep.
- Vous souhaitez explorer un programme collégial.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) et avoir réussi les cours de langue d'enseignement de la 5e secondaire, de langue seconde de la 5e secondaire, de mathématiques de la 4e secondaire, de sciences et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4e secondaire, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de la 4e secondaire.

OU Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours de langue d'enseignement de la 5e secondaire, de langue seconde de la 5e secondaire et de mathématiques de la 4e secondaire.

OU détenir une formation jugée équivalente par le Collège.

PRÉALABLES

Ce programme comporte des conditions d'admission particulières. Avant de faire votre demande, veuillez vérifier la liste à jour des préalables disponible sur le guide en ligne du Service régional d'admission du Montréal métropolitain – SRAM (sram.omnivox.ca) – ou encore sur le site web du Collège (johnabbott.qc.ca/admissions/requirements).

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION

Le Cégep John-Abbott est affilié au SRAM et utilise son système automatisé pour les demandes d'admission.

Pour présenter une demande, vous devez :

- compléter le formulaire en ligne à sram.omnivox.ca,
- sélectionner le Cégep John-Abbott et le programme de votre choix,
- acquitter les frais et fournir les documents demandés s'il y a lieu.

Il est préférable de consulter le bureau des admissions du Cégep si vos préalables datent de cinq ans ou plus.

La date limite pour présenter une demande est le 1er mars. Le programme débute à l'automne. Il est toutefois possible d'être admis à la session d'hiver en communiquant avec le bureau des admissions.

BUREAU DES ADMISSIONS

514-457-6610 x5358
admissions@johnabbott.qc.ca

TREMLIN DEC

514-457-6610 x5877
pathways@johnabbott.qc.ca

JOHNBABBOTT.QC.CA

21 275 Lakeshore,
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9